CONSEIL DE PRUD'HOMMES D'ANNEMASSE

20, Rue Léandre VAILLAT - BP 253 74106 ANNEMASSE CEDEX Téléphone: 04.50.38.39.32

Télécopie: 04.50.87.28.79

R.G.: F 07/00534

SECTION: Activités diverses

Jean-Michel DOUSSY SOCIETE IMMO

MINUTE N° 2007/828

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE au nom du peuple français

PROCÈS-VERBAL DE CONCILIATION PARTIELLE

Audience du 28 septembre 2007

Monsieur Jean-Michel DOUSSY 15 allée des Frères 74100 AMBILLY

DEMANDEUR Assisté de Monsieur Paul NOIR (Délégué syndical ouvrier)

SOCIETE IMMO 2 place de la libération 74100 VETRAZ MONTHOUX

DEFENDEUR Représenté par Me Denis GASPAR (Avocat au barreau de THONON) et assisté de Monsieur Alain GAILLARD (Président du conseil syndical)

Composition du Bureau de Conciliation:

Monsieur RRRR, Président Conseiller (E) Madame LLLLL, Assesseur Conseiller (S)

Assistés lors des débats de Monsieur BASTARD, Greffier en Chef

A l'audience de ce jour le Conseil de prud'hommes a pris acte de l'accord partiel intervenu entre les parties dont la teneur est reproduite ci-après.

co pie délivrée le: 28 septembre 2007